

Image not found or type unknown



tres urgent pouvez vous m aider????????????????

Par **samset**, le **30/09/2008** à **14:37**

j aurai aimer savoir,suis je obligé de payer des vacances reservé a la mairie de ma ville ,en sachant que je n ai pas annulé,et que je n y suis pas allée je devait y aller avec mes enfant et mon conjoin.pour des difficulté financieres je n ai pu m y rendre.j ai bien signé un contrat.apres cela je devai payer 1200 euro en trois fois .la mairie ma demander une premiere echeances que je n ai pas payer avant le sejour donc je ne me suis pas soucier je me suis dite que ca allait etre annuler automatiquement.et ce n est pas le cas.il mont envoyer la deuxieme echeance et m on appeller pour me demander pourquoi je ne me suis pas rendu au sejour.je lui ai expliquer mon cas en lui disant que j avai des souci financier et que je ne pouvais donc pas m y rendre donc elle ma dis que le probleme n avait plus rien avoir avec eux(mairie) et que maintenant j aurai affaire avec le tresor public de ma ville et que je suis obliger de tous payer alors que je me suis privé d y aller pour manque d argent jene suis donc pas parti en vacance ...aujourd hui on me demande de payer des vacances ou je ne suis pas parti et cela avec la pension complete!que dois je faire et que me conseiller vous en tant q expert ou avocat? dois je tout payer comme mm ou pas? quels sont mes droits s il y en as? merci d avance!